

Formation Initiale

Formation Continue

Apprentissage

VAE



### IRTS ACCESS

04 67 07 02 30 - irtsaccess@faire-ess.fr



### CFAIS

04 67 07 02 30 - apprentissage@faire-ess.fr

### FORMATION INITIALE

04 67 07 02 30 - irtsmontpellier@faire-ess.fr  
04 68 08 20 75 - irtsperpignan@faire-ess.fr

### FORMATION CONTINUE

04 67 07 02 30 - fcaccess@faire-ess.fr

### VAE

04 67 07 82 92 - vae@faire-ess.fr

### SERVICE COF

04 67 07 02 30 - conseil.formations@faire-ess.fr

Pour plus d'informations :



www.faire-ess.fr

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux



Apprentissage



Formation



## VOIES D'ACCÈS



VAE



Emploi



## NOS MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT

### CONSEIL ORIENTATION ET FINANCEMENT

Le **COF** vous propose un **accompagnement personnalisé** pour **créer** votre parcours **de formation sur mesure**. Nos experts vous guiderons dans vos choix afin d'établir le **projet adapté à votre situation** et répondant à vos attentes (choix de formation, financement, modalités d'accès...).

Pour toute demande : conseil.formations@faire-ess.fr

### DÉVELOPPEUR DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'EMPLOI

Nos développeurs ont plusieurs missions :

- Accompagner les Établissements du secteur Social et Médico-Social dans la recherche d'apprenti-e
- Aider à la signature de contrats d'apprentissage (appui technique et administratif)
- Réaliser un suivi des situations des apprentis

Auprès des candidats en situation de handicap :

- Informer sur les métiers et formations du secteur
- Soutenir la démarche de candidature
- Mettre en relation les candidats avec les EFTS partenaires



## L'ASSOCIATION FAIRE ESS



FAIRE ESS est un espace d'animation des secteurs professionnels de l'Économie Sociale et Solidaire, visant à promouvoir des dispositifs de formation en travail social adaptés aux défis posés par les évolutions des besoins éducatifs et sociaux.

En interaction permanente avec les organisations d'employeurs, nos actions permettent aux personnes en formation d'expérimenter et de développer des compétences proactives et autonomes.



Didier Vinches  
Directeur d'Association

Depuis plus de 50 ans, nous sommes engagés dans une démarche de développement et de soutien à la qualification des futurs professionnels du champs social en Occitanie.



L'Institut Régional du Travail Social Occitanie propose des formations de niveau de qualification 3 à 7 (du CAP au Bac +5). Ces formations sont disponibles sur deux campus : Montpellier et Perpignan mais aussi à Béziers. L'IRTS Occitanie porte également des projets à mobilité internationale et a pour objectif d'acquérir la labellisation Haute École.

Le pôle IRTS Access, dispose d'une équipe pluridisciplinaire, experte en Apprentissage et en VAE.

Il est un acteur reconnu dans le secteur du handicap et de la Formation Continue au travers de ses projets inclusifs et de ses services SAPP et FCPE\*.

Au sein de ce pôle, on retrouve le CFAS et le CFAIS.

## FORMATION INITIALE ET APPRENTISSAGE

Toutes nos formations sont accessibles par 4 voies d'accès différentes : la Formation Initiale, la Formation Continue, la VAE ainsi que l'Apprentissage.

L'IRTS Occitanie propose une multitude de formations qualifiantes de différents niveaux dans les domaines du travail social et du médico-social.

Le but est que vous puissiez suivre le cursus de votre choix en fonction de vos objectifs professionnels et au rythme qui correspond le mieux à votre situation.

Notre service COF vous accompagne dans le choix de votre statut et de la rémunération pendant la formation.

### LA FORMATION INITIALE

La Formation Initiale est destinée aux apprenants infrabac, aux personnes en poursuite de scolarité, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi, et propose des cursus allant du CAP au BAC+5.

Les cours sont organisés en présentiel sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés seul ou en groupe... et se réalisent en alternance avec des temps pratiques (dans un ou plusieurs établissements).

L'IRTS Occitanie vous offre la possibilité de suivre plus de 30 cursus avec ou sans le bac, et ce sur les campus de Montpellier et Perpignan ainsi qu'à Béziers.

### L'APPRENTISSAGE

La formation en apprentissage propose à l'apprenant d'alterner entre une phase pratique et une phase théorique.

Pour devenir apprenti, il faut être âgé d'au moins 16 ans (dans sa 16e année : 15 ans et 1 jour) ou avoir terminé son cycle de collège et avoir moins de 30 ans (29 ans révolus).



Notre CFA de l'Intervention Sociale vous accompagne dans vos projets de formation en apprentissage dans les secteurs du social, du médico-social et de la petite enfance.

Toute notre équipe se mobilise pour renseigner et guider les apprentis dans leur recherche d'emploi, les recommander aux employeurs et renforcer l'insertion professionnelle.

## VAE ET FORMATION CONTINUE

### LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La VAE est accessible à toute personne souhaitant obtenir un titre ou un diplôme par la validation des acquis et de l'expérience.

Suite à la réforme de la VAE intervenue en 2023, le pôle IRTS Access est Architecte Accompagnateur de Parcours pour les formations référencées sur la plateforme France VAE\* (secteur Social).

Nous vous accompagnons sur 25 diplômes du niveau 3 à 7.

\*Retrouvez-nous sur la plateforme sous le nom de FAIRE ESS.

### LA FORMATION CONTINUE ET SAPP

Nous pouvons répondre aux besoins en Formation Continue des établissements et disposons également d'un Service d'Accompagnement des Pratiques Professionnelles (SAPP).

Il s'adresse aux salariés du secteur avec des actions en intra (accompagnement aux changements, développement et déploiement de compétences...).

La réponse au besoin est étudiée par le service et co-construite avec le commanditaire : analyse de la pratique professionnelle, régulation, médiation, accompagnement individuel, formation action, accompagnement de projet...

Nos interventions peuvent être modulées en fonction des demandes et des disponibilités d'équipe.

### LA FORMATION CONTINUE PETITE ENFANCE

Notre établissement vous propose une large gamme de Formations Continues dans le domaine de la Petite Enfance\* :

- Assistant Maternel et Garde d'enfants du particulier employeur,
- Modules de formation à destination des équipes des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant sur diverses thématiques.

Nous dispensons également la formation obligatoire des Assistants Maternels dans les Pyrénées-Orientales.

\*Nous sommes agréés Iperia.

\*Service d'Accompagnement aux Pratiques Professionnelles et Formation Continue Petite Enfance.

\*Centre de Formation Spécialisé et Centre de Formation de l'Intervention Sociale